

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM
SÉANCE DU 4 MAI 2021

À une séance du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue à huis clos le mardi 4 mai 2021 à 19 h 30 par vidéoconférence. Sont présents à l'ouverture : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Philippe Dunn, Réjean Racine et Gisèle Thériault sous la présidence du maire suppléant, Madame Mireille Guay.

Le maire, Monsieur Steven Neil, est absent.

La conseillère Stéphanie Martin-Gauthier arrive à partir du point 2021-122.

Le conseiller Daniel Meunier arrive à partir du point 2021-134.

Assiste également à la réunion : Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des procès-verbaux de la séance du 6 avril 2021 et de la séance extraordinaire du 27 avril 2021
3. Approbation des comptes et transferts
4. Rapport des dépenses autorisées
5. Correspondance
6. Administration
 - 6.1. Résolution – Ratification de la directive des mesures préventives – COVID-19 et ses mises à jour et de la tenue à huis clos de la présente séance régulière du conseil municipal du 4 mai 2021**
 - 6.2. Proclamation – Journée mondiale de la Croix-Rouge**
 - 6.3. Résolution – Règlement d'emprunt 2019-02 décrétant des dépenses en immobilisations pour des travaux de réfection du réseau routier et un emprunt de 625 000 \$ (règlement parapluie) – AUTORISATION DE SIGNATURES**
 - 6.4. Résolution – Étant donné la situation économique liée à la pandémie, la Municipalité demande la prolongation des délais de réalisation pour les projets de construction bénéficiant d'une aide financière et une bonification de celle-ci, s'il y a lieu.**
 - 6.5. Disposition des matériaux**
 - 6.6. Résolution– Adjudication – Travaux de réfection de la toiture du Pavillon Gilles-Giroux**
7. Urbanisme
 - 7.1. Demande de dérogation mineure DM 2021-0003**
8. Voirie
 - 8.1. Club des 3 et 4 roues de l'Estrie – Traverses de routes**
 - 8.2. Adjudication – Appel de proposition 2021-15 – Travaux de rechargement dans le secteur Decelles Fortin**
9. Eaux usées et eau potable
10. Environnement
11. Sécurité publique
12. Loisirs et culture
 - 12.1. Fête municipale – Résolution -Annulation**
 - 12.2. Entente avec Baseball Brome-Missisquoi pour l'utilisation du terrain de balle du parc Gilles Daigneault**
13. Varia

- 13.1. Demande de commandite – Souper homard – Association des pompiers Bromont, St-Alphonse de Granby et Brigham
- 13.2. Avis de motion – Règlement numéro 2021-06 décrétant un mode de tarification/compensation pour le financement de l’installation d’entrées de service à l’égout domestique sur partie de la rue des Noyers
- 13.3. Projet de règlement numéro 2021-06 décrétant un mode de tarification/compensation pour le financement de l’installation d’entrées de service à l’égout domestique sur partie de la rue des Noyers
- 14. Période de questions – Huis clos sans la présence du public
- 15. Levée de l’assemblée

2021-113
ADMINISTRATION
ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d’adopter l’ordre du jour en repoussant les points 6.4 et 6.5 au varia et en gardant le varia ouvert.

2021-114
ADMINISTRATION
APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
DE LA SÉANCE DU 6 AVRIL 2021 ET
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 AVRIL 2021

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d’approuver les procès-verbaux de la séance du 6 avril 2021 et de la séance extraordinaire du 27 avril 2021.

2021-115
ADMINISTRATION
APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement d’approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 250 365,79 \$ et d’autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Fournisseurs	Description	Montant	
Bell Mobilité cellulaires	Facture mensuelle pour le service de cellulaire	280.83	\$
Hydro-Québec	Factures mensuelles pour consommation d’électricité	2 320.67	
Vidéotron	Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet	323.53	
Girafe conseils	Frais mensuels services ponctuels en informatique, sac de transport et souris optique	774.37	
Ville de Cowansville	Frais administratifs - ouverture de dossiers pénaux 1 janvier au 31 mars	402.41	
Banque Nationale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l’employé	1 172.96	
Banque de Montréal	Contribution mensuelle au REER de l’employé	759.28	
Banque Royale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l’employé	504.74	
Fonds de solidarité FTQ	Contribution mensuelle au REER de l’employé	1 181.62	
SCFP	Remise mensuelle des cotisations syndicales	150.63	

Revenu Canada	Remise mensuelle des déductions à la source fédérales	3 889.41	
Revenu Québec	Remise mensuelle des déductions à la source provinciales	10 561.08	
La Capitale ass. et gestion du patrimoine	Assurances collectives pour le mois de mai	1 842.08	
SIMO Management inc.	Contrat de service pour le suivi des eaux usées et d'eau potable pour avril	3 431.87	
Alarme Top Sécurité	Liaison digitale annuelle	172.46	
Edilex	Abonnement 3 ans pour modules, appels d'offres et gestion contractuelle	5 748.75	
Gradian Experts-conseils	Services professionnels pour réfection du barrage du Moulin	22 190.18	
Benjamin & Mercier notaires	Services professionnels pour préparation d'un acte de cession de biens du CLB	1 102.91	
LCL Environnement	Services professionnels infrastructures eau potable secteur Guay	2 299.50	
Fonds des biens et des services	Abonnement Normes ouvrages routiers	153.84	
Entretien Stenapro inc.	Service d'entretien ménager des bâtiments municipaux pour le mois d'avril	1 868.34	
CDS Produits de bureau inc.	Barres de classement avant-arrière	82.78	
Culligan	Fourniture de chlore et permanganate pour usine d'eau potable et jeux d'eau	414.03	
Comaq	Inscription formation pour DGA - Obligations liées à la mise hors service d'immos	224.20	
Distribution O-Palardy	Service d'approvisionnement d'eau embouteillée	29.00	
Solma Tech	Services professionnels pour réfection du chemin Magenta ouest	2 042.24	
Filgo Énergie	Produits pétroliers, chauffage Hôtel de Ville	838.82	
Groupe CT	Lecture de compteur photocopieur Canon	458.26	
Locaplus	Location d'un détecteur de métal	93.99	
Groupe GFE Inc.	Service d'inspection et d'entretien des extincteurs et lumières d'urgence	592.94	
Thomson Reuters	Abonnement recherches juridiques	158.55	
Haman Construction	Réparation d'une section du plafond suspendu de la bibliothèque	776.83	
Patrick Ewing	2e vers. de 7 pour tonte des pelouses et entretien des parcs saison 2021	1 314.00	
N. Bernard inc.	Essence et pose des pneus d'été pour véhicules municipaux	456.00	
Papeterie Atlas	Papeterie et fournitures de bureau	457.64	
VISA Desjardins	Vêtements, chaussures, aliments, formation santé & sécurité, memb. Geotex, Assoc. Paie canad.	893.04	
Martin Royea	Prise de castors et transport	464.00	
Geneviève Paul-Roy	Programme de couches réutilisables	100.00	
Plouffe, Céline	Travaux et réunion pour loisirs	670.00	
Larose, Maryse	Remboursement agenda et bottes à cap d'acier	182.55	
Automobiles M. Rocheleau inc.	Changement des freins sur camion Sierra	1 781.67	
Bessette Automobiles Inc.	Réparation carrosserie de Dodge Caravan	611.11	
Pitney Works	Fourniture de timbres pour recharge de la timbreuse	462.50	
Arbeau Services	Travaux abattage, émondage et déchiquetage sur divers chemins	6 036.19	
Avizo	Services prof. pour projet chemin Choinière et plans et devis secteur Decelles et Fortin	2 872.65	
Mini excavation Eric Bonin inc.	5e et dernier versement - Contrat de déneigement des stationnements	1 471.68	
Roger Dion & fils 2006 inc.	5e vers.-Contrat déneig., nivel. ch. Choinière, Gingras, Hallé, Coveduck, Nord, Magenta, Miltimore, Yves, enlev. barrage castor, mini pelle, pierre	92 518.25	
Sani-Eco inc.	Service de traitement des matières recyclables pour le mois de mars	1 286.11	
Services Matrec inc. Div. GFL	Service de collecte des matières résiduelles pour le mois d'avril	21 947.84	
Wolters Kluwer	Abonnement Droit municipal, principes généraux et contentieux mises à jour 47 et 48	2 039.10	
Sanixel	Masques de procédure niveau 1 médical	223.34	

Réseau Biblio de la Montérégie	Frais d'exploitation et tarification du 1er avril au 31 décembre	11 843.51	
Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.	Honoraires professionnels pour mandat d'assistance au recrutement de main d'œuvre	10 707.05	
Sous-total des déboursés		225 181.33 \$	
	<u>Autres déboursés pour approbation:</u>		
	Salaires employés et traitement des élus pour le mois d'avril	25 022.27	
	Frais mensuels pour le terminal Interac Global pour le mois d'avril	32.19	
Service aux entreprises Desjardins	Frais fixes mensuels	130.00	
Total des déboursés		250 365.79 \$	

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un rapport des dépenses autorisées.

**2021-116
ADMINISTRATION
RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un rapport des dépenses autorisées.

**2021-117
CORRESPONDANCE**

Aucun dossier.

**2021-118
ADMINISTRATION
RÉSOLUTION – RATIFICATION DE LA DIRECTIVE DES
MESURES PRÉVENTIVES – COVID-19 ET SES MISES À JOUR
ET DE LA TENUE À HUIS CLOS AVEC ENREGISTREMENT
VISUEL ET/OU SONORE DE LA PRÉSENTE SÉANCE
RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2021**

ATTENDU la situation pandémique actuelle en raison de la COVID-19 et les consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation :

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- de ratifier la directive des mesures préventives et ses mises à jour;
- de ratifier la décision de tenir à huis clos, par vidéoconférence ou autre moyen de communication, avec enregistrement visuel et/ou sonore, la présente séance du conseil municipal datée du 4 mai 2021;

**2021-119
ADMINISTRATION
PROCLAMATION – JOURNÉE MONDIALE DE LA CROIX-ROUGE**

ATTENDU QUE la Croix-Rouge fait ici à Brigham ce qu'elle fait partout ailleurs dans le monde, c'est à dire venir en aide aux sinistrés;

ATTENDU QU'en moyenne trois fois par jour au Québec, soit toutes les huit heures, une équipe de bénévoles de la Croix-Rouge est mobilisée pour venir en aide à des gens dont la vie a basculé à la suite d'un sinistre;

ATTENDU QUE la population de Brigham peut compter sur une équipe de bénévoles formés et spécialisés, prêts à intervenir en tout temps;

ATTENDU QU'en cas de catastrophe, la Croix-Rouge se prépare et prédispose de l'équipement d'urgence partout au Québec et aide aussi la population à se préparer en offrant des programmes comme *Prévoir l'imprévisible*;

ATTENDU QUE la Croix-Rouge joue un rôle de premier plan en matière de prévention en offrant à la population des moyens de sauver des vies grâce à des programmes comme *Croix-Rouge natation*, *Secourisme avancé* ou *Gardiens avertis*;

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- que le conseil municipal proclame le 8 mai, Journée mondiale de la Croix-Rouge;
- et profite de cette occasion pour remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour venir en aide à des personnes vulnérables ici, en région et partout ailleurs au Canada.

2021-120

ADMINISTRATION

**RÉSOLUTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2019-02 DÉCRÉTANT
DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR DES TRAVAUX DE
RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER ET UN EMPRUNT DE 625 000 \$
(RÈGLEMENT PARAPLUIE)
AUTORISATION DE SIGNATURES**

ATTENDU l'autorisation émise le 10 décembre 2019 par le MAMH et l'avis de promulgation affiché le 12 décembre 2019 pour le règlement d'emprunt 2019-02 décrétant des dépenses en immobilisations pour des travaux de réfection du réseau routier et un emprunt de 625 000 \$ (règlement parapluie).

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement :

- le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'autoriser le maire, Monsieur Steven Neil et le directeur général, Monsieur Pierre Lefebvre à signer tous les documents nécessaires auprès de Caisse populaire Desjardins afin de contracter un emprunt temporaire jusqu'à un montant de 625 000 \$ pour des travaux de réfection du réseau routier.

2021-121

ADMINISTRATION

**RÉSOLUTION – ÉTANT DONNÉ LA SITUATION ÉCONOMIQUE
LIÉE À LA PANDÉMIE, LA MUNICIPALITÉ DEMANDE LA
PROLONGATION DES DÉLAIS DE RÉALISATION POUR LES
PROJETS DE CONSTRUCTION
BÉNÉFICIAINT D'UNE AIDE FINANCIÈRE
ET UNE BONIFICATION DE CELLE-CI, S'IL Y A LIEU**

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec devait déposer le budget 2021-2022 le 25 mars 2021 ayant comme ligne directrice: la relance économique dans l'ensemble des régions du Québec par des investissements massifs;

CONSIDÉRANT que lors d'une conférence organisée par la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, le ministre des Finances du Québec, monsieur Éric Girard, a annoncé que la relance économique visée par le gouvernement du Québec reposait, notamment sur l'investissement dans les infrastructures publiques et le soutien aux municipalités;

CONSIDÉRANT que les municipalités du Québec comptent de nombreux projets structurants en infrastructures qui sont prêts à être lancés pour favoriser une reprise économique forte et rapide;

CONSIDÉRANT que l'approvisionnement en matériaux de construction, les problèmes récurrents de pénurie de main-d'œuvre et les mesures sanitaires en place contribuent à créer une importante pression inflationniste sur les coûts totaux des chantiers d'infrastructures et sur leurs délais de réalisation;

CONSIDÉRANT que faute de ressources financières suffisantes, les municipalités du Québec n'auront d'autre choix que de reporter, voire abandonner, des projets nécessaires pouvant contribuer à la relance économique;

CONSIDÉRANT que l'aide financière versée par le gouvernement du Québec au cours de l'année 2020 pour faire face à la COVID-19 ne pourra suffire à corriger la présente situation de sous-financement des travaux d'immobilisation;

CONSIDÉRANT qu'il est plus avantageux, pour le gouvernement du Québec, de bonifier le financement des programmes visant la réalisation des projets d'infrastructures municipaux étant donné l'implication fiscale des contribuables représentant une contribution importante au financement et à la réalisation des projets;

CONSIDÉRANT la résolution no 146-04-2021 transmise par la Ville de Cowansville;

CONSIDÉRANT la résolution no 188-0421 adoptée par la MRC Brome Missisquoi;

CONSIDÉRANT également que de prolonger les délais de réalisation imposés par les programmes d'aide financière permet de tempérer les problèmes liés à l'approvisionnement en matériaux de construction et pourrait réduire la pression sur les prix;

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'appuyer la résolution no 146-04-2021 de la Ville de Cowansville et la résolution 188-0421 de la MRC Brome-Missisquoi en ajoutant la prolongation des délais de réalisation comme outil pour réduire la pression sur les prix;
- d'adresser une demande au gouvernement du Québec, afin qu'un programme d'urgence soit mis en place venant compenser l'explosion des coûts de réalisation des travaux municipaux d'immobilisation;
- de demander l'appui de l'Union des municipalités du Québec et de la Fédération québécoise des municipalités pour la mise en place rapide d'une aide financière exceptionnelle devant répondre à la problématique actuelle;

- de demander également au gouvernement du Québec d'accorder des prolongations des délais de réalisation imposés par les programmes d'aide financière pour les travaux de construction bénéficiant de ces aides;
- de transmettre copie de la présente résolution à la Ville de Cowansville, à la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, madame Sonia LeBel, au ministre des Finances, monsieur Éric Girard, au ministre de l'Économie et de l'Innovation, monsieur Pierre Fitzgibbon et à la ministre déléguée à l'Éducation, ministre responsable de la Condition féminine et députée de Brome- Missisquoi, madame Isabelle Charest, et à madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

2021-122
ADMINISTRATION
DISPOSITION DE MATÉRIAUX

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'autoriser les employés municipaux à procéder à la disposition responsable et à la radiation comptable du matériel désuet apparaissant sur la liste datée du 4 mai 2021 préparée par le directeur général et sur les photos de l'employé de la voirie datée du 30 avril 2021.

2021-123
ADMINISTRATION
**RÉSOLUTION – ADJUDICATION – TRAVAUX DE RÉFECTION DE
LA TOITURE DU PAVILLON GILLES-GIROUX**

ATTENDU la détérioration accélérée de la toiture du Pavillon Gilles-Giroux et la présence de deux affaissements dans celle-ci;

ATTENDU la disponibilité démontré par Hamann Construction ltée pour procéder aux travaux de protection temporaire et urgent;

ATTENDU la proposition de Hamann Construction ltée datée du 29 avril 2021 pour procéder à la réfection de la toiture du bâtiment;

ATTENDU la disponibilité de Hamann Construction ltée pour procéder dans les prochaines semaines à la réfection de la toiture;

ATTENDU l'urgence de la situation;

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'adjuger à Hamann Construction ltée le contrat de réfection de la toiture du Pavillon Gilles-Giroux suivant son offre de service au montant forfaitaire de 23 032,20 \$, plus taxes;
- de financer ces dépenses, nettes de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité (budget courant);
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2021-124
URBANISME
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 2021-0003

Nature et effets de la demande DM 2021-0003 :

Permettre l'implantation d'un spa à 0,4 mètre du mur de la maison lorsque la norme selon l'article 84 du Règlement sur le zonage est de 1,5 mètre minimum.

Identification du site concerné : L'emplacement visé est situé sur le lot 3 521 685 du cadastre du Québec (matricule 5815-14-8911) au 1490, chemin Magenta Ouest, à Brigham.

Considérant les mesures de santé publique, tout intéressé pourra communiquer avec le conseil municipal par écrit en indiquant le numéro de dérogation mineure 2021-0003 dans l'objet :

- Courriel : dg@brigham.ca;
- Fax : 450-263-8380;
- Mémo écrit déposé à l'entrée de l'Hôtel de Ville dans le bac gris.

Tout intéressé a pu se faire entendre par écrit relativement à cette demande.

2021-124
URBANISME
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 2021-0003

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été effectués de bonne foi;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a fait une demande de permis durant les travaux et ne savait pas qu'un permis était requis pour l'installation d'un spa (pas requis par certaines villes);

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas de drains français sur le côté de la maison où le spa est installé, car cette section de la maison est sur une dalle flottante donc advenant une fuite d'eau du spa, l'eau ne pourra pas inonder les drains et ne pourra pas causer des dommages à la structure de maison;

CONSIDÉRANT QUE la pente substantielle de la propriété limite les localisations possibles pour le spa ainsi que l'accessibilité au spa;

CONSIDÉRANT QUE le spa est loin de toute limite de propriété et donc ne causera pas préjudice aux voisins;

CONSIDÉRANT QUE la demande devrait être considérée mineure puisque l'origine et la raison d'être de la norme de 1,5 mètre ne sont pas connues et n'existe pas dans la réglementation de toutes les villes ni dans la Loi sur la sécurité des piscines;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement d'accepter la recommandation du C.C.U. concernant l'acceptation de la demande qui a pour but de permettre l'implantation d'un spa à 0,4 mètre du mur de la maison lorsque la norme selon l'article 84 du Règlement sur le zonage est de 1,5 mètre minimum.

Le CCU recommande au conseil de modifier la norme de 1,5 mètre entre une maison et un spa. De plus, le CCU recommande au conseil municipal d'examiner si la distance de 1,5 mètre entre une piscine et une maison est suffisante.

2021-125
VOIRIE
CLUB 3 ET 4 ROUES DE L'ESTRIE
TRAVERSES DE ROUTES

ATTENDU la demande de traverses de routes pour le club des 3 et 4 roues de l'Estrie datée du 27 avril 2021;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement :

- d'aviser le Club 3 et 4 roues de l'Estrie que la Municipalité de Brigham est favorable au renouvellement des traverses de routes suivantes : Magenta Ouest, du Domaine, Choinière, Fortin et Giard situés sur son territoire;
- de demander que lors de l'entretien des sentiers, des précautions soient prises afin de ne pas laisser d'accumulation de neige ou de terre sur la chaussée;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou l'inspectrice municipale à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2021-126
VOIRIE
ADJUDICATION
APPEL DE PROPOSITION 2021-15 - TRAVAUX DE
RECHARGEMENT DANS LE SECTEUR DECELLES FORTIN

ATTENDU que la municipalité a fait un appel de proposition pour des travaux de rechargement dans le secteur Decelles Fortin (appel de proposition 2021-15);

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- d'accepter la proposition de Roger Dion et fils 2006 inc. pour un montant de 78 394,27 \$ taxes incluses pour des travaux de rechargement dans le secteur Decelles Fortin;
- d'autoriser, s'il y a lieu, des travaux de rechargement supplémentaire au taux unitaire prévu à la proposition;
- de financer ces dépenses, nettes de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2021-127
EAUX USÉES ET EAU POTABLE

Aucun dossier.

2021-128
ENVIRONNEMENT

Aucun dossier.

2021-129
SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

2021-130
LOISIRS ET CULTURE
FÊTE MUNICIPALE – ANNULATION

ATTENDU la situation pandémique actuelle en raison de la COVID-19 et des consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation :

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- d'annuler la Fête municipale prévue le 21 août 2021.

2021-131
LOISIRS ET CULTURE
ENTENTE AVEC BASEBALL BROME-MISSISQUOI
POUR L'UTILISATION DU TERRAIN DE BALLE
DU PARC GILLES DAIGNEAULT

ATTENDU QUE le terrain de balle du parc Gilles Daigneault, maintenant sous la responsabilité municipale, est utilisé pour offrir des activités sportives à l'ensemble des Brighamois, que ce soit pour le baseball mineur et/ou pour des ligues pour adultes et pour des activités libres;

ATTENDU QU'il y a lieu de prévoir une entente avec Baseball Brome-Missisquoi désirant utiliser le terrain de balle;

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'autoriser l'utilisation du terrain de balle du parc Gilles Daigneault pour permettre que des activités sportives puissent s'y tenir selon les termes du projet d'entente avec Baseball Brome-Missisquoi, sans frais, sous réserves, entre autres, des règles sanitaires;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet, notamment le projet d'entente, en apportant s'il y a lieu les ajustements nécessaires..

2021-132
VARIA
SOUPER DE HOMARD
ASSOCIATION DES POMPIERS DE BROMONT – BRIGHAM –
ST-ALPHONSE DE GRANBY

ATTENDU QUE l'Association des pompiers de Bromont – Brigham et St-Alphonse tiendra un souper homard le samedi 22 mai 2021 en formule pour emporter afin de ramasser des fonds pour fournir de l'aide aux familles qui vivent des moments plus difficiles et qui demeurent sur le territoire desservi par le Service incendie, soit : Bromont, Brigham et Saint-Alphonse-de-Granby.

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- de commanditer le souper Homard de l'Association des pompiers de Bromont inc. par l'achat d'une publicité au montant de 500 \$;
- de financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité;
- d'inviter les citoyens à participer en grand nombre à cet événement.

2021-133
ADMINISTRATION
AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-06 DÉCRÉTANT UN MODE DE
TARIFICATION/COMPENSATION POUR LE FINANCEMENT DE
L'INSTALLATION D'ENTRÉES DE SERVICE POUR L'ÉGOUT
DOMESTIQUE SUR UNE PARTIE DE LA RUE DES NOYERS

Le conseiller Philippe Dunn déclare son intérêt et se retire, participant pas à la délibération ni au vote.

Avis de motion est donné par Mireille Guay, maire suppléant, de la présentation pour adoption à une prochaine séance du Règlement numéro 2021-06 décrétant le financement de l'installation d'entrées de service pour l'égout domestique sur une partie de la rue des Noyers. L'objet de ce règlement concerne le financement de l'installation d'entrées de service pour certains terrains sur la rue des Noyers dans le cadre de l'appel d'offres 2021-12 – Pavage Village – rues des Noyers, des Saules et des Bouleaux.

2021-134
ADMINISTRATION
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-06 DÉCRÉTANT UN
MODE DE TARIFICATION/COMPENSATION POUR LE
FINANCEMENT DE L'INSTALLATION D'ENTRÉES DE SERVICE À
L'ÉGOUT DOMESTIQUE SUR UNE PARTIE DE LA RUE DES
NOYERS

Le conseiller Philippe Dunn déclare son intérêt et se retire, ne participant pas à la délibération ni au vote.

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné à la présente séance.

ATTENDU la publication de l'appel d'offres 2021-12 – Pavage Village – rues des Noyers, des Saules et des Bouleaux;

ATTENDU que dans le cadre dudit appel d'offres 2021-12, l'adjudicataire pourra procéder à l'installation d'entrées de service pour le branchement de service d'égout sanitaire et pluvial pour certains terrains sur la rue des Noyers;

ATTENDU que le coût de ces travaux d'installation d'entrées de service est au bénéfice de chacun des terrains et qu'en conséquence doivent être assumés par les propriétaires pour lesquels les travaux seront effectués;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement de déposer le projet de règlement 2021-06 décrétant le financement de l'installation d'entrées de service pour l'égout domestique sur une partie de la rue des Noyers.

Le maire suppléant et le directeur général mentionnent l'objet de ce projet de règlement et sa portée.

Une copie du projet de règlement peut être demandée en communiquant à l'Hôtel de Ville et une copie est mise sur le site Web de la Municipalité pour consultation.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-06 DÉCRÉTANT UN MODE DE TARIFICATION/COMPENSATION POUR LE FINANCEMENT DE L'INSTALLATION D'ENTRÉES DE SERVICE À L'ÉGOUT DOMESTIQUE SUR UNE PARTIE DE LA RUE DES NOYERS

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné à la séance du 4 mai 2021;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé à la séance du 4 mai 2021;

ATTENDU la publication de l'appel d'offres 2021-12 – Pavage Village – rues des Noyers, des Saules et des Bouleaux;

ATTENDU que dans le cadre dudit appel d'offres 2021-12, l'adjudicataire pourra procéder à l'installation d'entrées de service pour le branchement de service d'égout sanitaire et pluvial pour certains terrains sur la rue des Noyers;

ATTENDU que le coût de ces travaux d'installation d'entrées de service est au bénéfice de chacun des terrains et qu'en conséquence doivent être assumés par les propriétaires pour lesquels les travaux seront effectués;

EN CONSÉQUENCE, le conseil décrète ce qui suit :

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

Les dépenses relatives aux travaux exécutés par la Municipalité au montant de 26 000 \$ (à ajuster), plus taxes, sont financées au moyen d'un mode de tarification.

Article 3

Le tarif s'appliquant aux travaux effectués est fixé à 5 200 \$ (à ajuster) par entrée de service.

Article 4

Seront et sont par le présent règlement assujetti au tarif s'appliquant aux travaux les contribuables intéressés ainsi qu'à la soumission de l'adjudicataire, à savoir :

<u>Nom</u>	<u>Matricule</u>	<u>Lots</u>	<u>Montant</u>
Développements NVG inc. att.: Christian Van Gennip	5612-31-8383	6 086 513	5 200 \$
Développements NVG inc. att.: Christian Van Gennip	5612-41-3058	6 086 515	5 200 \$
Naud, Martin	5612-42-0807	6 086 514	5 200 \$
Dunn, Philippe	5612-51-6735	5 887 963	5 200 \$
Dunn, Philippe	5612-50-0865	5 887 962	5 200 \$

Article 5

Ce tarif est payable par le propriétaire inscrit au rôle. Il est assimilé à une taxe foncière imposée sur l'immeuble et, par conséquent, est percevable de la même manière. Il est également exigible d'une personne qui est propriétaire d'un immeuble compris dans une exploitation agricole enregistrée.

Article 6

La tarification doit être payée en un versement uniquement. Toutefois, lorsque le total de la tarification est égal ou supérieur à 300 \$, celle-ci peut être payée, au choix du débiteur, en un versement unique ou en quatre versements égaux.

Article 7

Un intérêt de quatorze pour cent est imposé sur tout compte en souffrance.

Article 8

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À BRIGHAM, ce 17^e jour du mois de mai 2021.

Steven Neil,
Maire

Pierre Lefebvre,
Directeur général et secrétaire-trésorier

2021-135
PÉRIODE DE QUESTIONS

La présente séance est exceptionnellement tenue à huis clos. Il n'y a pas de question via le site Internet.

Le projet de l'ordre du jour est mis à la disposition du public par le biais du site de la Municipalité.

2021-136
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20 h 08.

Mireille Guay
Maire suppléant

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier